

La voie sans voie



Retraite La voie sans voie Formulaire d'inscription

Sutton, Québec
24 au 28 août 2011

Retraite de 4 jours 715 \$ CDN

Politique d'annulation: Une annulation faite avant 60 jours reçoit un remboursement moins 50 \$ de frais de traitement. Une annulation entre 60 et 30 jours, reçoit un remboursement, moins 100 \$ de frais de traitement. Aucun remboursement ne peut être effectué dans les 30 jours précédents la retraite, sauf si votre place peut être remplacée par quelqu'un inscrit sur la liste d'attente.

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

État/Province _____

Code Postal _____

Courriel _____

Téléphone (jour) _____

Téléphone (soir) _____

En cas d'urgence _____

Montant ci-joint _____

Signature _____

Faire parvenir votre inscription et paiement à:

Charles-Alexandre Mercure
535, chemin Coveduck
Brigham, QC, Canada J2K 4R4
450-770-0720 ou charlymerc@hotmail.com

Chèques ou de mandats en dollars canadiens payables à:
Pathless Yoga

www.lavoiesansvoie.com

Informations sur la retraite silencieuse La voie sans voie

Ces 4 jours de retraite silencieuse commencent par un souper le 24 août et se termine avec un dîner le 28 août. Le coût inclut 4 nuits d'hébergement et 12 repas végétariens. Occupation double 715 \$. Occupation simple 915 \$.

Nombre de participants:

Cette retraite est limitée à 16 personnes.

Lieu de la retraite: L'Arc-en-Ciel
567, chemin McCullough
Sutton, QC, Canada

L'Arc-en-Ciel, à une heure et demie au sud-est de Montréal, est situé sur un terrain de 185 acres de forêt et de prairie où les montagnes se découpent de loin. Un ruisseau cascade jusqu'au lac et des sentiers de randonnée pédestre offrent la tranquillité, la beauté et la paix. À l'intérieur, il dispose d'une piscine et d'un sauna.

Transport : Un transport de l'aéroport peut être organisé. Joindre Charles-Alexandre Mercure 450-770-0720 ou charlymerc@hotmail.com

Confirmation, instructions et reçu seront envoyés par courriel dès la réception de votre inscription.

Horaire provisoire:

| | |
|---------------|---|
| 6h30 à 7h30 | Pratique personnelle (facultative) |
| 7h30 à 8h30 | Pranayama et l'assise dans la quiétude |
| 8h30 | Déjeuner |
| 10h00 à 12h30 | Yoga du ressenti corporel et Yoga Nidra |
| 12h30 | Dîner |
| 15h30 à 18h00 | Dyades and discussion |
| 18h00 | Souper |
| 19h30 à 21h15 | Kirtan et l'assise dans la quiétude |

"CEU's": Les 4 jours de retraite de yoga accordent aux enseignants qui sont membres de Yoga Alliance, 30 heures de "ceu's".